

Monsieur Jacques Straumann;  
Monsieur Daniel Straumann et ses enfants Keyvan, Shirine et Leyli;  
Madame Muriel Poujoulat-Straumann et ses enfants Olivier, Laurence et Christine;  
Monsieur Alain Straumann et ses enfants Guillaume, Camille et Charlotte;

ont le profond chagrin de faire part du décès de

# **Madame Jeanine STRAUMANN** **née Martin**

leur très chère belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, parente et amie,  
enlevée à leur tendre affection le samedi 11 août 2018.

La défunte repose à la Chapelle de la Cluse (Murith) 89, bd de la Cluse.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 août à 14 heures 30  
en l'église Saint-Joseph, Place des Eaux-Vives.

En souvenir de Jeanine, vous pouvez penser à la Société protectrice des animaux  
CCP 12-983-1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.